



DEGRE 3 EQUITATION

REGLEMENT

Applicable au 1^{er} mars 2012

Les points nouveaux du règlement sont signalés par un **trait en marge et un surlignage jaune**.

I-	Objectifs du dispositif fédéral des Degrés	2
II-	Préambule	2
III-	Épreuves de l'examen	2
1.	Test 1 : test de travail à pied	2
a)	Compétence à évaluer	2
b)	Programme :	2
c)	Déroulement :	2
d)	Évaluation :	2
2.	Test 2 : test de Dressage	2
a)	Compétence à évaluer	2
b)	Déroulement	3
c)	Durée	3
d)	Évaluation	3
3.	Test 3 : test de Saut d'Obstacles	3
a)	Compétence à évaluer	3
b)	Déroulement	3
c)	Évaluation	3
4.	Test 4 : test de Cross	3
a)	Compétence à évaluer	3
b)	Déroulement	3
c)	Évaluation	3
IV-	Session d'examen	3
V-	Inscription à l'examen	3
VI-	Jury	4
VII-	Validation de la session	4
a)	Validation de tests en situation d'examen	4
b)	Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition	4
VIII-	Équivalence de résultats en compétition permettant d'obtenir un ou plusieurs tests	4
a)	Test 2 : le Dressage	4
b)	Test 3 : le CSO	4
c)	Test 4 : le Cross	4
d)	Équivalence des trois tests équestres	5
IX-	Conditions générales, tenue, harnachements	5
X-	Déclaration Unique de Session d'examen – DUSE	5
XI-	Procès Verbal d'Examen Degré 3 Equitation	7
XII-	Annexe 1 : Grille d'évaluation test 1 – Travail en longe enrêné	8
XIII-	Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 – Travail aux longues rênes	9
XIV-	Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 – Dressage	10
XV-	Annexe 4 : Grille d'évaluation test 3 – Saut d' Obstacles	12
XVI-	Annexe 5 : Grille d'évaluation test 4 – Cross	13

I- Objectifs du dispositif fédéral des Degrés

- ▶ Harmoniser l'évaluation des acquis par des références nationales homogènes sur tout le territoire français.
- ▶ Proposer aux cavaliers des objectifs d'évaluation de ces acquis dans le cadre de sessions organisées par des centres équestres adhérents de la FFE et dont le jury est validé par le CRE et présidé par un représentant de la DTN pour le Degré 3.
- ▶ Offrir un projet d'approfondissement de leurs connaissances et compétences à des cavaliers motivés par la validation formelle de leurs acquis.
- ▶ Valoriser et valider des compétences en rapport direct avec l'autonomie pour le Degré 1, plus transversales d'homme de cheval pour le Degré 2 (équitation et tourisme équestre), de maîtrise des fondamentaux techniques des disciplines sportives olympiques pour le Degré 3 Équitation et de celles en lien avec le tourisme et la pratique d'équitation de pleine nature pour le Degré 3 Tourisme Equestre.
- ▶ Proposer une filière d'examen validant des compétences étendues utiles pour les futurs propriétaires et les futurs professionnels.
- ▶ Mettre en place des Degrés fédéraux correspondants au niveau d'entrée et de sortie des tests de pratique équestre des diplômes d'Etat et prenant en compte les résultats sportifs.

II- Préambule

Le Degré 3 Équitation valide chez un cavalier les compétences lui permettant de conduire et d'expliquer un travail à la longe ou aux longues rênes et d'utiliser rationnellement un cheval dans le cadre d'épreuves sportives ou de leur préparation.

Il se compose de 4 tests :

1. Test de travail à pied
2. Test de Dressage
3. Test de Saut d'Obstacle
4. Test de Cross

Les tests 2, 3 et 4 peuvent être obtenus par équivalence de résultats en compétition.

Le Degré 3 Équitation donne par équivalence l'UC 9 du BPJEPS Équitation – Arrêté du 30 juillet 2010 portant modification de l'arrêté du décembre 2008 fixant les équivalences entre les différentes certifications et le BPJEPS Activités Équestres.

III- Épreuves de l'examen

1. Test 1 : test de travail à pied

a) Compétences à évaluer

Être capable de présenter une séance de travail à pied suivant tirage au sort et d'expliquer son travail.

b) Programme

Tirage au sort de l'épreuve :

- ▶ Présenter le travail d'un poney / cheval sur le plat aux longues rênes.
- ▶ Présenter le travail d'un poney / cheval sur le plat en longe enrêné.

c) Déroulement

Tirage au sort d'un des deux tests.

Durée 20 minutes. Cheval préalablement préparé et détendu. Le candidat présente son travail sur la situation tirée au sort durant 15 minutes puis s'entretient 5 minutes avec le jury.

d) Évaluation

Le candidat est évalué sur sa prestation et ses commentaires grâce à la grille d'évaluation – annexes 1 et 2.

Résultat : Acquis / Non Acquis.

2. Test 2 : test de Dressage

a) Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du Dressage en présentant une reprise de Dressage imposée.

b) Déroulement

Le cavalier présente la reprise imposée Amateur 3 Préliminaire.

c) Durée

Le temps total accordé pour cette partie est de 8 minutes.

d) Évaluation

Le candidat est évalué en utilisant la grille d'évaluation réglementaire – annexe 3.

Résultat : Acquis / Non Acquis.

3. Test 3 : test de Saut d'Obstacles.

a) Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du saut d'obstacles en présentant un parcours de CSO imposé.

b) Déroulement

Le cavalier effectue le parcours proposé de niveau Amateur 2 Grand Prix comportant 10 à 12 obstacles dont au minimum une combinaison. Hauteur des obstacles : 1,05m / 1,10m.

c) Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire – annexe 4.

Résultat : Acquis / Non Acquis.

4. Test 4 : test de Cross

a) Compétences à évaluer

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux techniques de la discipline du cross en présentant un parcours de cross imposé.

b) Déroulement

Le cavalier effectue un parcours de niveau Amateur 2 : 8 à 10 obstacles minimum de 1m dont au minimum une combinaison de 3 éléments. Longueur du parcours minimum : 1500m à effectuer à 450 m/min.

Hauteur des obstacles : 95 cm - 1m.

c) Évaluation

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire – annexe 5.

Résultat : Acquis / Non Acquis.

IV- Session d'examen

L'organisateur d'un Degré est un centre équestre adhérent de la FFE, un Comité Départemental, un Comité Régional ou la FFE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen, DUSE, en précisant le jury, le niveau, la date et le lieu, le montant des droits d'examens, ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions. La DUSE doit être envoyée au CRE pour validation, qui la transmettra ensuite à la FFE.

Les DUSE validées constituent le calendrier national, consultable sur www.ffe.com, rubrique Diplômes de cavalier.

V- Inscription à l'examen

Pour s'inscrire, les candidats doivent être détenteurs :

- d'une licence fédérale de compétition en cours de validité – LFC Club, Amateur ou Pro,
- du Galop 7 de Cavalier.

Les candidats s'inscrivent auprès de la structure organisatrice.

Un candidat peut être inscrit à l'ensemble des tests organisés lors de la session d'examen ou seulement à celui ou ceux qu'il choisit.

Les droits d'inscription à l'examen, mentionnés dans la DUSE, sont fixés par l'organisateur et lui reviennent en totalité.

VI- Jury

Le jury est placé sous la présidence du représentant de la Direction Technique Nationale.

Le Président du jury et les différents jurys d'évaluation sont proposés dans la DUSE et validés par la Direction Technique Nationale.

Le Président du jury est le garant de la conformité des conditions techniques de déroulement et d'évaluation des épreuves ; il dispose de toutes les prérogatives définies dans le règlement des compétitions.

Il peut décider à tout moment de suspendre le déroulement des épreuves, notamment pour des raisons de sécurité.

En cas d'incident survenu sur un test, le Président de jury peut exclure de l'examen toute personne troublant le bon déroulement de la session d'examen.

Cette décision est sans appel.

VII- Validation de la session

Un test validé est valable **24 mois** à compter de la date de la session d'examen.

a) Validation de tests en situation d'examen

Les procédures administratives de validation d'épreuves évaluées et validées lors d'un examen sont effectuées par l'organisateur – CRE ou FFE.

b) Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition

Les résultats en compétition doivent dater de moins de 3 ans à la date de la demande.

Les résultats permettant d'obtenir la validation d'un ou de plusieurs tests sont définis et listés dans le tableau chapitre VIII de ce règlement. Les procédures administratives de validation de(s) test(s) du Degré 3 acquis par équivalence de résultats en compétition sont effectuées par la Direction Technique Nationale sur demande du candidat envoyée par courrier à FFE Formation.

Le courrier de demande se compose de :

- ▶ Une demande rédigée sur papier libre et signée faisant état de l'identité et du numéro de licence du demandeur, du ou des tests demandés en équivalence et listant les performances à prendre en référence, en attestant sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et la validité des documents joints,
- ▶ L'impression des résultats individuels ou des classements dans les épreuves issus du site ffe.com (à l'exclusion de tout autre site) permettant de prouver les résultats à prendre en compte pour délivrer le ou les tests correspondants,
- ▶ Une photocopie d'une pièce d'identité – carte nationale d'identité ou passeport.

VIII- Equivalence de résultats en compétition permettant d'obtenir un ou plusieurs tests

Les résultats en compétition doivent dater de moins de 3 ans.

a) Test 2 : le Dressage

Un cavalier ayant obtenu en compétition deux résultats de 64 % ou plus dans une reprise de dressage FFE de niveau Amateur 3 Préliminaire ou supérieure – sauf reprise libre – obtient par équivalence le test 2 de Dressage du Degré 3.

b) Test 3 : le CSO

Un cavalier ayant effectué en compétition :

- Soit 5 épreuves sans fautes d'un niveau Amateur 2 GP ou supérieur, sauf épreuves spéciales en CSO.
- Soit 2 classements dans le premier quart d'épreuves Hunter Equitation Amateur 2 GP ou GP Hunter de niveau supérieur.






obtient par équivalence le test 3 de CSO du Degré 3.

c) Test 4 : le Cross

Un cavalier ayant effectué en compétition de CCE Amateur 2 ou supérieure deux cross courus avec 5 pts maximum de pénalités obtient par équivalence le test 4 de Cross du Degré 3.

d) Équivalence des trois tests équestres

Un cavalier ayant obtenu 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de CCE dans une épreuve Amateur 2 Grand Prix ou supérieure obtient les trois tests d'équitation (tests 2, 3 et 4) du Degré 3.

Performances en compétition datant de moins de 3 ans à la date de la demande	Test(s) du Degré 3 obtenu(s) par équivalence
 2 résultats de 64 % ou plus dans une reprise de dressage FFE de niveau Amateur 3 Préliminaire ou supérieure – sauf reprise libre	DRESSAGE : test 2
 5 parcours sans fautes dans une épreuve d'un niveau Amateur 2 GP ou supérieur sauf épreuves spéciales en CSO. OU  2 classements dans le premier quart d'épreuves Hunter Equitation Amateur 2 GP ou épreuves GP Hunter de niveau supérieur	SAUT D'OBSTACLES : test 3
 2 cross courus avec 5 pts maximum de pénalités dans une compétition de CCE Amateur 2 ou supérieure	CROSS : test 4
 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de CCE Amateur 2 Grand Prix ou supérieure	DRESSAGE + CSO + CROSS = tests 2 + 3 + 4

IX- Conditions générales, tenue, harnachements

- ▶ Les conditions générales d'organisation, de déroulement des tests, de tenue et de harnachement sont conformes au règlement des compétitions Amateur de la discipline pour les tests de Dressage, de CSO **et de Cross**.
- ▶ Pour le test de travail à pied : tenue de cavalier propre et correcte ou de compétition, cheveux attachés, tête couverte par une protection céphalique, un chapeau ou une casquette.

X- Déclaration Unique de Session d'examen – DUSE



**Déclaration Unique de Session d'Examen
DEGRE 3
Version 2012**

Mention Equitation

Informations communiquées :

Organisateur :

Code adhérent :

CRE :

Nombre de places :

Tests organisés :

Test 1

Lieu :

Date :

Montant des droits d'inscription :

Test 2

Lieu :

Date :

Montant des droits d'inscription :

Test 3

Lieu :

Date :

Montant des droits d'inscription :

Test 4

Lieu :

Date :

Montant des droits d'inscription :

Date de clôture des inscriptions :

Renseignements (contact et coordonnées) :

Informations non communiquées :

Président de Jury (représentant de la DTN):

Nom :

Licence :

Jury 2 :

Nom :

Licence :

Jury 3 :

Nom :

Licence :

Date de la DUSE :

Tampon et signature du CRE :

Validation FFE :

XI- Procès Verbal d'Examen Degré 3 Equitation

A remplir complètement et très lisiblement

Lieu :	Région :	Date :
--------	----------	--------

N° de session :

Evaluation :

N°	Noms	Prénoms	N° Licence	<u>Test 1</u>	<u>Test 2</u>	<u>Test 3</u>	<u>Test 4</u>	<u>Examen</u> Nbe de tests acquis
				Travail à pied	Dressage	CSO	Cross	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

Emargement :

PRESIDENT DU JURY : Nom / Prénom / Signature	JURY 1 : Nom / Prénom / Signature	JURY 2 : Nom / Prénom / Signature
---	--------------------------------------	--------------------------------------

Retourner l'original à FFE Formation Parc Equestre 41600 LAMOTTE.
Le Président du Jury conservera une copie pendant un an.

XII- Annexe 1 : Grille d'évaluation test 1 – Travail en longe enrêné

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail devant le jury dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour l'entrée, la sortie et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

- au moins un changement de main
- modification du diamètre du cercle
- déplacement du cercle
- transitions et des arrêts

Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. 1 aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages et utilisation des harnachements et de l'enrênement			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> • Pour amener son cheval sur le terrain • Pour le mettre en mouvement • Pour modifier : <ul style="list-style-type: none"> ➤ la dimension du cercle, ➤ la place du cercle ➤ les allures ou l'amplitude des allures 			
Utilisation claire et précise des codes, voix, tension de la longe. Bon usage de la chambrière			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail : justesse de la locomotion et de l'attitude			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, réglages progressif de l'enrênement, choix des exercices, allures, taille du cercle.			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
TOTAL : 6 Acquis minimum pour que le test soit acquis dont 3 Soulignés : Acquis incontournables			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 1 :		<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis	
Jury 1 Nom : N° de licence : Signature	Jury 2 Nom : N° de licence : Signature		

XIII- Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 – Travail aux longues rênes

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour l'entrée, la sortie et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures avec une partie de travail sur le cercle et une partie de travail derrière le cheval incluant :

- changement de main, au moins une serpentine
- déplacement du cercle, enchaînement cercle ligne droite
- modification du diamètre du cercle
- transitions

Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages du harnachement			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> • Pour amener son cheval sur le terrain • Pour le mettre en mouvement • Pour modifier : <ul style="list-style-type: none"> ➢ La direction, ➢ Les courbes ➢ Les allures ou l'amplitude des allures 			
Utilisation claire et précise des codes, voix, stick Tension des longues rênes			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail et accord des aides : Justesse de la locomotion et de l'attitude Activité, fluidité			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, choix exercices, allures, taille du cercle			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
TOTAL : 6 Acquis minimum pour que le test soit acquis dont 3 Soulignés : Acquis incontournables			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 1 :		<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis	
Jury 1 Nom : N° de licence : Signature		Jury 2 Nom : N° de licence : Signature	

XIV- Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 – Dressage

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Déroulement : Présentation de la reprise définie AM 3 préliminaire 2010 / 2011 Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du Dressage. Reprise à présenter sur un rectangle de 60 m x 20 m en filet ou bride - Éperons obligatoires

Fig	Mouvement	Idée directrice	Note <i>Facultatif</i>	Observation
1	A	Entrée au trot de travail.		
	X	Arrêt. Immobilité. Salut.		
	XC	Rompres au trot de travail		
2	C	Piste à main gauche.		
	SF	Changement de main au trot moyen		
	FAK	Trot de travail		
3	KE	Épaulement en dedans à droite	<i>Correction et stabilité de l'angle. L'incurvation régulière.</i>	
4	E	Volte à droite de 10 m	<i>L'incurvation, l'attitude, le tracé La stabilité de la vitesse</i>	
5	EH	Tête au mur à droite	<i>Correction et stabilité de l'angle (peu marqué). Stabilité de l'incurvation et de la vitesse. Le passage du coin.</i>	
	H	Progressivement redresser		
6	C	Arrêt 3 secondes, rompre au pas moyen	<i>La correction de l'arrêt, la franchise du départ. Le contact et la nuque.</i>	
7	MRV	Changement de main au pas allongé	<i>L'attitude dépliée L'amplitude et la cadence</i>	
	V	Pas moyen		
8	KF	Trot de travail	<i>La franchise, correction de l'attitude</i>	
9	FB	Épaulement en dedans à gauche	<i>Correction et stabilité de l'angle. L'incurvation régulière.</i>	
10	B	Volte à gauche de 10 m	<i>L'incurvation, l'attitude, le tracé La stabilité de la vitesse.</i>	
11	BM	Tête au mur à gauche	<i>Correction et stabilité de l'angle (peu marqué). Stabilité de l'incurvation et de la vitesse.</i>	
	M	Progressivement redresser		
12	C	Galop de travail à gauche	<i>Correction du départ et de l'attitude Le passage du coin H</i>	
	CH	Galop de travail		
13	HM	Demi-cercle de 20 m de part et d'autre de la ligne du milieu avancer les mains et rompre le contact le cheval conservant son attitude	<i>La stabilité de la vitesse et du maintien de l'attitude pendant la "remise de main", les 2 rênes clairement détendues sur 2 foulées</i>	
14	MCHS	Galop de travail	<i>La stabilité du galop, le passage des coins. L'incurvation, l'attitude. Le diamètre.</i>	
	S	Cercle de 12 m		
15	EF	Changement de main	<i>La stabilité du galop et de l'attitude. La correction du changement. La nuque et le cheval droit.</i>	
	vers L	Changement de pied de ferme à ferme ou en l'air continuer jusqu'en F		
16	FAKV	Galop de travail, épaulement en avant	<i>Le passage des coins, La stabilité du galop. et le redressement. L'énergie et la franchise des transitions montantes</i>	
	VH	Galop moyen.		
17	H	Galop de travail	<i>La netteté de la transition, la rectitude</i>	
18	HCMR	Galop de travail	<i>La stabilité du galop, le passage des coins. L'incurvation, l'attitude. Le diamètre.</i>	
	R	Cercle de 12 m		
19	BK	Changement de main	<i>La stabilité du galop et de l'attitude. La correction du changement. La nuque et le cheval droit.</i>	
	vers L	Changement de pied de ferme à ferme ou en l'air continuer jusqu'en A		
20	A	Doubler dans la longueur	<i>Le tracé, cheval droit Les transitions La correction de l'arrêt et l'immobilité Le contact et la nuque</i>	
	X	Passer au pas moyen		
		Arrêt, immobilité, Salut		

Nom du candidat / Prénom :

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Locomotion et orientation du cheval			
<u>Position, assiette, fonctionnement du cavalier</u>			
Qualité de la présentation : tracé, précision, correction des exercices			
<u>Correction dans l'emploi des aides</u>			
<u>Justesse du travail présenté - impulsion, cadence, harmonie</u>			
TOTAL : 3 Soulignés : Acquis incontournables 4 Acquis minimum pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test 2 Dressage :			<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis

Jury 1 Nom :
N° de licence :
Signature

Jury 2 Nom :
N° de licence :
Signature

XV- Annexe 4 : Grille d'évaluation test 3 – Saut d' Obstacles

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Déroulement :

Présentation du parcours défini. Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du concours de saut d'obstacle Division Amateur.

Définition du parcours :

- 10 à 12 obstacles mobiles dont 1 combinaison minimum correspondant à un parcours de niveau Amateur 2 Grand prix
- Longueur du parcours : de 400 à 500 m pour une vitesse de 350 m/min
- Hauteur : 105 à 110 cm.

Parcours : B = barre / C = chute / R = refus / P = précède / E = en retard

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- 1 chute : Non Acquis
- Non exécution de la totalité du parcours : Non Acquis
- Grosses fautes : Non Acquis
- Attitude dangereuse : Non Acquis

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
<u>Correction du train et du tracé</u>			
Correction des abords (encadrement)			
<u>Aisance et fonctionnement du cavalier à l'obstacle : fixé, liant</u>			
Correction et justesse de l'emploi des aides: équilibre, fluidité régularité, harmonie			
TOTAL : 2 Soulignés : Acquis incontournables 3 Acquis minimum pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si Non Acquis :			
Résultat du test 3 Saut d'Obstacles : <input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis			

Jury 1 Nom : N° de licence : Signature	Jury 2 Nom : N° de licence : Signature
--	--

XVI- Annexe 5 : Grille d'évaluation test 4 – Cross

Lieu / Date :

Nom du candidat / Prénom :

Déroulement :

Présentation du parcours défini. Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du concours complet d'équitation Division Amateur.

Définition du parcours :

- 8 à 10 efforts dont au minimum une combinaison de 3 éléments.
- Longueur du parcours minimum : 1500m à effectuer à 450 m/min.
- Hauteur : 100 cm.

Parcours : C = chute / R = refus / P = précède / E = en retard

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- 1 chute : Non Acquis
- Grosses fautes : Non Acquis
- Non exécution de la totalité du parcours : Non Acquis
- Attitude dangereuse : Non Acquis

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
<u>Correction du train et du tracé</u>			
Correction des abords et des sauts (adaptation au profil)			
<u>Attitude et fonctionnement du cavalier : fixité, liant, solidité</u>			
Accord et efficacité dans l'emploi des aides :			
TOTAL : 2 Soulignés : Acquis incontournables 3 Acquis minimum pour que le test soit acquis			
Commentaires obligatoires si Non Acquis :			
Résultat du test 4 de Cross			
		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis

Jury 1 Nom :
N° de licence :
Signature

Jury 2 Nom :
N° de licence :
Signature